

Le 27 Février, 2026

Avis d'Élection, Loi de 1996 sur les élections municipales (s.40)

AVIS est maintenant donné aux électors municipaux de la Ville de LaSalle que la prochaine Élection Municipale et Conseil Scolaire ordinaire pour élire un(e) maire, maire suppléant, cinq (5) conseillères et conseillers, ainsi que conseillères et conseillers scolaires est le 26 octobre 2026. La durée du nouveau mandat commence le 15 novembre 2026, et termine le 14 novembre 2030.

Le 10 juin 2025, le conseil de la Ville de LaSalle a adopté Règlement Municipal 2025-054 pour autoriser l'usage du vote par internet pour l'Élection Municipale et Conseil Scolaire 2026. La méthode de vote électronique assure que les électors admissibles peuvent participer à une méthode de vote qui est accessible, convenable, sécurisé et écologique. Cette méthode d'élection a été utilisée pour le déroulement de l'Élection Municipale Partielle 2025.

Conformément à la section 17(2) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, une personne a le droit d'être électeur à une élection tenue dans une municipalité local si le jour du scrutin il ou elle:

- réside dans la municipalité locale ou est propriétaire ou locataire de terre situé dans celle-ci ou est le conjoint d'un tel propriétaire ou locataire;
- a la citoyenneté canadienne;
- a au moins 18 ans;
- n'est pas autrement interdit à voter par la loi.

Électeur et électrice admissible devraient s'attendre à recevoir une Carte d'information de l'électeur (CIÉ) au début du mois d'octobre et pourront déposer leur bulletin de vote électronique dès que la période de vote commence, le 16 octobre 2026 à 10 h jusqu'à ce que la période de vote se termine le 26 octobre 2026 à 20 h. **Les bulletins peuvent seulement être déposés électroniquement avec un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire.**

Pour assister aux électors durant la période de vote ou pour effectuer des changements à l'information personnel qui figure sur la Liste Électorale, une Centre d'aide aux électeurs sera installé à l'intérieur du Centre civique de LaSalle, 5950 chemin Malden. Les heures d'opération pour le Centre d'aide aux électeurs seront affichée en ligne à www.lasalle.ca/election.

Pour plus d'information au sujet de l'Élection Municipale et Conseil Scolaire 2026, consulter le page web de la Ville dédié à élection: www.lasalle.ca/election. Si vous avez des questions, vous pouvez aussi appelez sans frais la Ligne d'Assistance de l'Élection à 1-833-946-3061.



Jennifer Astrologo – Directeur de Scrutin/Secrétaire
Ville de LaSalle
5950 chemin Malden
LaSalle, ON N9H 1S4
Téléphone: 519-969-7770 ext. 1223
Adresse courriel: election@lasalle.ca